

---

BARCELONE – Session de travail des dirigeants régionaux et de l’ALAC (6 sur 13)

Dimanche 21 octobre 2018 – 10h30 à 12h00 CEST

ICANN63 | Barcelone, Espagne

HEIDI ULLRICH : Avant de commencer, hier soir, nous avons trouvé une veste d’homme assez grande en bleu. Est-ce qu’il y a quelqu’un qui l’a oubliée ici ?

ALAN GREENBERG : Alors la première partie de cette séance a pour objectif passer en revue les changements au règlement intérieur de l’ALAC. Il y a également le guide des courriels de l’ALAC. Alors je vous demande s’il vous plaît de prêter attention à ce qui se passe.

Là, vous avez un ensemble de changements, de clarifications, de mises à jour. Le règlement intérieur a été adopté je crois que 2013. Il y a un certain nombre d’URL, bien sûr, qui ont changé maintenant. Donc par exemple le code de déontologie, tout ceci a été changé, a été déplacé. Donc il y a eu un certain nombre de choses à nettoyer.

Il y avait un certain nombre de questions que les gens avaient et des préoccupations qui avaient été exprimées sur ce qui n’était pas clair lors de la révision. Nous avons identifié différents endroits où les choses n’étaient pas claires. En majorité, ce dont on est en train de parler, c’est simplement d’un petit nettoyage. Il n’y a pas de changements sur la substance.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

Alors il y a quand même quelques points qui sont obligatoires du fait des nouveaux statuts. Et donc il a fallu changer les choses parce que techniquement, on était en infraction par rapport à nos propres règles si on obéissait aux nouveaux statuts de l'ICANN. Donc il a fallu changer certaines choses.

Il y a eu un certain nombre de commentaires au cours du processus. Les gens ont découvert certaines choses qui, de leur point de vue, devaient changer. Et donc d'une manière générale, la décision a été la suivante : le moment n'est pas le bon. Je recommande à Maureen que pour tous les changements de substance par rapport à la manière dont nous menons nos affaires, et bien il faudra le faire relativement rapidement, surtout s'il y a des choses importantes. Je voudrais en particulier parler de la sélection du membre au Conseil parce que même si on a l'impression d'avoir choisi un nouveau membre récemment, finalement, lors de l'année prochaine, il faudra déjà se remettre à réfléchir avant ATLAS ; il va falloir commencer le travail avant ATLAS pour le prochain membre. Nous avons mis en place une procédure longue. Nous avons choisi une procédure longue, donc il faudra commencer avant l'ATLAS. Mais nous accélérerons le pas après bien sûr, un peu plus tard.

Alors je suis tout à fait prêt à dire pas besoin de discussion, on vote mercredi mais je souhaite m'assurer que tout le monde est au courant par rapport au vote. Nous avons révisé ceci lors de la dernière réunion de l'ALAC mais tout le monde n'était pas là, donc j'aimerais quand même brièvement passer en revue les changements et si à un moment ou un autre vous avez des préoccupations, nous allons les soulever

---

une par une. Je ne pense pas qu’il y en ait beaucoup mais il y a quand même des questions que les gens ont déjà mentionnées et qui pose problème pour eux donc on va les passer en revue.

Donc on va commencer par le guide courriels parce qu’il y a quand même un changement de substance dont on n’a pas encore parlé. Donc nous allons en parler. C’est un point qui dépend de Maureen. Donc on va le faire tout de suite parce qu’après, elle doit se rendre à la réunion des nouveaux. Alors on va regarder le document.

Les modifications dans le guide des courriels sont surtout des clarifications. Il y a un an environ, nous avons inventé un nouveau terme. Le terme, c’est le conseillers à l’équipe dirigeante de l’At-Large. Avant, on énumérait tout ceci. Maintenant, on a donc les liaisons aux autres SO et AC de l’ICANN. Il y a également le président qui a le droit d’ajouter des conseillers à l’équipe ALT dont les deux présidents passés. Cheryl était là de toute façon parce qu’elle est liaison à la ccNSO et Olivier, je le considère comme mon conseiller. Maureen pourra, elle, choisir ses conseillers. Donc plutôt que de les mentionner, nous avons simplement remplacé la mention liaison par conseiller de l’ALT.

Il y a des présidents de groupe de travail comme vous le savez. C’est une pratique qui existe. Et donc ils sont ajoutés à la liste publique d’ALAC. Ce n’est pas du tout une liste privée mais l’idée, c’est vraiment de pouvoir livrer les messages de ces personnes qui sont très présentes, qui contribuent beaucoup. Donc l’idée, c’était qu’on devrait demander la permission à l’ALAC. Mais comme cette

---

permission n’a jamais été refusée, nous ajoutons une ligne qui dit que l’équipe de dirigeants recommande que les présidents soient ajoutés et ceci dépendra également de l’approbation de l’ALAC. Donc l’ALAC pourra dire non. Donc voilà, c’est un peu un processus tampon d’approbation.

Si je ne m’abuse, il n’y a pas d’autres changements de substance mais je vais quand même vérifier rapidement pour être sûr. Il y aura un changement qui n’existe pas dans le document que vous avez maintenant. Lorsque nous avons commencé avec l’équipe de dirigeants, au début, on appelait ceci le ExCom, le comité exécutif. Nous avons changé le nom il y a cinq ou six ans ; la liste de diffusion n’a pas changé de nom par contre parce qu’en fait, on souhaitait conserver les archives et étant donné l’outil de diffusion qu’on utilise, si vous changez le nom, les archives disparaissent. Maureen a demandé à ce qu’on change le nom maintenant et qu’on crée une nouvelle liste. Donc la liste qui s’appelait ExCom s’appellera désormais l’ALT. Si vous voulez trouver des choses plus anciennes, vous serez obligé d’aller voir dans les archives de l’ExCom. Pas d’autres changements majeurs.

Ensuite, nous avons inséré sous les listes RALO le fait que les membres individuels doivent faire partie des listes. Cela n’existait pas avant.

Autre changement que nous recommandons, c’est que Maureen demande à ce qu’une nouvelle liste soit créée et pour ceci il faut que ce soit approuvé par l’ALAC. Donc elle demande à ce qu’il y ait une liste de diffusion pour membres de l’ALAC uniquement, c’est-à-dire les

---

15 membres de l’ALAC et le personnel mais pas d’autres personnes donc pas les liaisons, pas les responsables de RALO, uniquement ALAC. Ce sera une liste publique je crois. Donc n’importe qui peut voir ce qui se passe mais je vais laisser Maureen parler du détail, à savoir qui peut envoyer, etc. Est-ce que vous pourriez en parler un petit peu ? Parce que je pense que ce serait intéressant d’inclure ceci dans cette révision plutôt que de repartir dans une autre révision. Donc Maureen, est-ce que vous pouvez nous donner un petit peu votre raisonnement par rapport à cette liste ?

MAUREEN HILYARD :

En fait, je ne savais pas que cela n’existait pas. Moi, je m’imaginai qu’il y avait une liste qui était uniquement réservée aux membres de l’ALAC. Et de temps à autre, il me semble que nous avons demandé à ce qu’il y ait des réunions de membres lorsque par exemple nous avons eu à prendre une décision en ligne par le biais d’une liste de diffusion. Donc je ne suis pas sûre qu’on l’utilisera beaucoup mais je voulais quand même avoir cette possibilité de manière à ce que les gens qui auront des questions spécifiques pour l’ALAC puissent le faire. Et l’idée, c’est que tous les membres de l’ALAC puissent voir ce qui concerne l’ALAC spécifiquement, donc dans un espace réservé. Donc ce n’est rien d’extraordinaire, franchement, mais c’est quand même une opportunité pour les membres de l’ALAC de se mettre d’accord s’il y a besoin de prendre une décision par rapport à une date précise, est-ce qu’on peut avoir un consensus. Alan nous a envoyé beaucoup de messages en nous demandant de répondre par rapport à

---

une décision qui avait été prise en ligne, donc c’est simplement pour nettoyer un petit peu les choses.

Mais je crois qu’il est important de savoir que c’est quelque chose d’ouvert et n’importe qui peut y avoir accès. Alan pense que cela va créer des problèmes mais je ne pense pas. Je pense que de toute façon, s’il y a des problèmes, on pourra les solutionner sans problème.

ALAN GREENBERG :

Soyons clairs. Si cette liste de diffusion n’est pas nécessaire, elle pourra être détruite. Cela ne coûte rien. Personnellement, je ne sais pas si cela est nécessaire. Quand on a fait un appel à consensus par exemple pour savoir si l’ALAC était d’accord sur certains points, on a reçu des commentaires, chacun dans son style. Personnellement, je n’ai pas de problème, on peut créer cette liste et le futur nous dira si elle est utile ou pas.

MAUREEN HILYARD :

Merci Alan. C’est juste une liste permettant la prise de décision.

Il y a aussi une autre liste. Avant, il y avait une liste qui comportait l’équipe de leadership d’At-Large plus quelques personnes comme les liaisons par exemple. Donc maintenant, c’en serait une autre.

ALAN GREENBERG :

Oui. C’est pour cela que je parle de renommer la liste qui s’appelait la liste de l’équipe de leadership d’ALAC qui avait son propre nom, c’était ExCom. Nous allons la renommer et ce sera la liste d’ALT-plus. Cela ne

---

demande pas beaucoup de changements dans la description de la liste puisque la liste de l’ALT comprend le président et les personnes que le président veut ajouter à cette liste.

Est-ce qu’il y a des question ? Est-ce qu’il y a des commentaires sur cette question de la liste de diffusion ? Il y a quelqu'un qui lève la main. Eduardo, allez-y.

EDUARDO DIAZ :

Merci. Est-ce qu’il y a une page ou une page wiki où cette liste de diffusion est décrite ? J’aimerais bien pouvoir lire cela parce qu’on parle de changements, de listes et je ne comprends pas très bien de quoi on parle.

ALAN GREENBERG :

Il y a une page sur la page wiki concernant les procédures, le travail d’ALAC sur les règles de procédures. Une fois qu’il sera approuvé, nous verrons davantage de précisions.

SARAH KIDEN :

Bonjour. Je sais que tout le monde ici connaît ces acronymes donc peut-être que pour ceux qui ne les connaissent pas quand même, on pourrait préciser de quoi il s’agit.

ALAN GREENBERG :

C’est un document sur le règlement intérieur. Il y a un glossaire aussi. Nous pouvons le mettre là aussi si vous voulez. Je ne pense pas qu’il y

---

ait de controverse. On peut faire cela. Je ne sais pas si je vais le faire tout de suite mais on peut le faire.

Sergio ?

SERGIO SALINAS PORTO : Je vais parler en espagnol. Merci Alan de m’avoir donné la parole.

Pour reprendre ce qu’Eduardo et Sarah ont dit, je voulais ajouter qu’il était important d’avoir ce type de liste si nous voulons qu’il y ait davantage de gens qui participent. On peut expliquer brièvement quelles sont les listes de diffusion qui existent et peut-être à l’extérieur de la liste de diffusion avoir une liste ou quelque chose qui indique tout cela sur le wiki parce qu’il y a eu ces derniers temps énormément de courriels que nous avons reçus et cela demande beaucoup de travail. On reçoit une quantité impressionnante de courriels. Donc on pourrait être un peu plus spécifique et dire : « Cela m’intéresse. Cela ne m’intéresse pas. » et à ce moment-là, s’inscrire à certaines listes de diffusion.

ALAN GREENBERG : Merci Sergio. Ce document est mentionné sur la page wiki et sur la page d’ALAC ou en tout cas il devrait être mentionné sur la page d’ALAC. Il y a une description de chaque liste. Cela ne répond pas au problème que vous venez de mentionner, c’est-à-dire le grand nombre de listes et la difficulté, la confusion que cela crée. Nous avons beaucoup de listes et c’est vrai que cela crée une certaine confusion.

---

Des fois, on envoie des courriels à plusieurs listes en même temps et on reçoit le même courriel sur plusieurs listes de diffusion.

J’ai proposé de faire une révision de ces listes de diffusion, essayer de rationaliser un petit peu. Cela n’a pas été fait. Il faudrait continuer à essayer de le faire et peut-être vous présenter les conclusions pour que quelqu’un propose une manière de résoudre ce problème. C’est un problème qui existe depuis une dizaine d’années. Il faut essayer de le résoudre.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Alan.

Je propose que l’on essaie d’utiliser l’exemple des poupées russes pour les listes de diffusion. C’est-à-dire que si un groupe est dans un autre groupe, ne pas envoyer les courriels aux deux listes puisque c’est inutile puisqu’une personne est des fois dans ces deux listes peut-être. Il vaut mieux envoyer ce courriel seulement à la personne sinon.

ALAN GREENBERG :

Des fois, on a un thème et c’est un petit peu le problème. Nos listes de diffusion, il y a un grand nombre de membres qui appartiennent à plusieurs listes en même temps. Donc on a essayé de faire ce travail et on va essayer de le refaire. On va en parler ici avec Maureen.

---

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voudrais ajouter que tout le monde devrait être sur la liste d’annonces d’ALAC. Comme cela, si on envoie les choses sur cette liste, tout le monde sera au courant. Ce n’est pas vraiment difficile d’organiser les choses comme ça.

ALAN GREENBERG : Je ne veux pas passer trop de temps là-dessus. La dernière fois que nous avons fait la révision, on a eu beaucoup de surprises concernant des membres d’ALAC qui n’étaient pas sur les listes importantes parce qu’ils s’étaient désinscrits de ces listes. Donc c’est un thème que nous devons aborder, oui, tout à fait.

SATISH BABU : Merci Alan. J’ai une question concernant la liste de diffusion. Je ne sais pas si c’est le bon moment de la poser. Ma question est la suivante. Il y a beaucoup de gens qui ne sont pas actifs mais qui sont encore inscrits à notre liste. Comment est-ce que vous pensez qu’on peut supprimer ces personnes, qui permettrait à notre liste de diffusion de mieux fonctionner ?

ALAN GREENBERG : De quelle liste est-ce que vous parlez ?

SATISH BABU : Peut-être la liste des RALO ou la liste d’ALAC, la liste ouverte d’ALAC, pas où il y a seulement les membres.

ALAN GREENBERG :

La liste des RALO est ouverte à toutes les personnes qui veulent s’inscrire. Les RALO peuvent changer ces règles mais c’est la règle que nous utilisons. Il n’est pas nécessaire d’être actif pour être un membre de cette liste de diffusion. Ce n’est pas une décision d’ALAC. Cela peut l’être mais ce ne l’est pas.

La liste d’ALAC, ce sont les membres d’ALAC et les leaders régionaux qui choisissent de rester sur cette liste. Nous leur demandons en général s’ils ne veulent être sur la liste de le dire. C’est une question qui peut être modifiée. C’est un changement important. Si nous voulons le faire, il faudra le faire dans le cadre de cette révision. C’est en tout cas un choix pour que les gens qui sont intéressés continuent de participer.

Est-ce qu’il y a d’autres questions ? Je voudrais passer maintenant au règlement intérieur qui est un petit peu le centre ici du thème de cette réunion.

Nous allons commencer à la page 2 si vous voulez bien. Nous sommes encore à la partie concernant le courriel. Est-ce que nous pouvons passer au règlement intérieur s’il vous plaît sur notre écran principal ? Merci. Bon.

Donc point 1.1... Est-ce qu’on peut agrandir un petit peu l’image ? Vous avez tous reçu un courriel j’espère. Yeşim, est-ce que vous avez ajouté le lien à l’ordre du jour ? Si vous regardez l’ordre du jour, vous

---

aurez un lien vers ces documents et cela vous permettra de parvenir aussi à ces documents.

Voilà l’introduction d’ALAC et At-Large. Pour les membres individuels, il était clair à l’origine que vu la direction vers laquelle nous allions, nous devons les inclure et la première chose que j’ai faite, c’était ce document. J’ai reçu beaucoup de commentaires selon lesquels ce document n’était pas fait correctement. J’ai révisé ce document ; je n’ai pas reçu d’autres commentaires. Donc j’espère que maintenant, la rédaction vous convient. Je peux le lire si vous voulez.

Le comité consultatif d’At-Large est une organisation qui représente les utilisateurs individuels et les utilisateurs non-affiliés à une ALS. Il y a cinq organisations régionales d’At-Large qui correspondent à chaque région géographique définies par ICANN. Une ALS, une fois qu’elle a été accréditée par ALAC, est membre de la RALO de sa région. Et de même les membres individuels non-affiliés, une fois qu’ils sont acceptés par les RALO, peuvent être membres de ce RALO. Chacune des régions est représentée à l’ALAC avec trois membres donc deux sont nommés par les RALO et un par le comité de nomination d’ICANN.

Je crois que c’est clair. On n’entre pas trop dans le détail mais on montre comment ce document va fonctionner, comment il va être révisé à travers le travail de révision d’At-Large. On parle des membres individuels et on voit qu’ils existent.

---

SÉBASTIEN BACHOLLET : Bien. Je voudrais être sûr que nous n’ayons pas de problème avec les utilisateurs individuels européens et les membres non-affiliés qui seraient affiliés auprès de leur ALS prévue pour cela dans ce sens. Je ne sais pas. Je voudrais être sûr en tout cas qu’il n’y ait pas conflit ici.

ALAN GREENBERG : C’est une bonne question. Pour ceux qui ne le savent pas, en Europe, ils ont décidé de dire qu’il y avait une ALS non-accréditée. C’était des membres non-affiliés. Aux États-Unis, on considère les membres individuels comme individus. Je dirais qu’il y a ici une approche qui est compliquée parce que les statuts constitutifs d’ICANN disent qu’ICANN ne peut pas investir des ressources dans les ALS. Et on soutient les membres individuels en organisant des votes et ce type de choses.

Donc j’aurais préféré que les membres européens ne forment pas des ALS dans le sens formel du terme mais ils l’ont fait. Donc c’est que ce dit ici Sébastien. C’est un point important. Je sais qu’en Europe, ils ont choisi de former des ALS au niveau technique et d’agir comme groupe non-affilié et comme utilisateur non-affilié. Voilà, cela commence à se compliquer un petit peu. Peut-être qu’on pourrait faire une note en bas de page ou quelque chose comme cela.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Pour les ALS, nous avons un critère commun qui est d’être accrédité. Toute ALS de toute région du monde devrait satisfaire à ces critères.

---

Pour les membres individuels, vous dites, Alan, qu’ils sont acceptés en fonction des RALO auxquels ils appartiennent, ce que je considère comme n’était pas quelque chose de normal. Nous devons avoir les mêmes règles pour les membres individuels, exactement comme nous avons les mêmes règles tous pour les ALS et entre tous les RALO.

ALAN GREENBERG :

C’est un point important pour la révision d’At-Large parce que les auditeurs ont dit que nous devrions avoir une série de règles qui soient uniformes pour tous les RALO. Nous pouvons le faire mais cela va demander deux années de travail. Je pense que la plupart d’entre vous savent qu’à NARALO et à EURALO, les membres individuels peuvent participer et voter. Dans d’autres régions, ils n’ont pas la possibilité de voter.

Je suis un membre individuel de NARALO, je suis membre d’ALAC. Dans certaines régions, on me dit que les membres individuels ne peuvent pas être des membres d’ALAC. Donc je suis tout à fait d’accord avec vous, nous devrions unifier nos règles. Ce n’est pas quelque chose qu’ALAC peut dire comme cela sans discussion et n’est pas discuté maintenant d’ailleurs. J’espère que ce sera discuté pendant la révision d’At-Large mais ici, nous essayons de documenter la réalité actuelle, pas de faire les changements qui devaient être faits.

TIJANI BEN JEMAA :

Alan, je ne parle pas des devoirs et des droits des membres individuels. Je parle des critères pour accepter les membres

---

individuels. Ces critères devraient être les mêmes pour toutes les régions. Voilà ce que je dis.

ALAN GREENBERG : Je suis d’accord avec vous mais ce n’est pas le cas aujourd’hui. Et je ne pense pas en tant que président d’ALAC que je puisse dire aux RALO ce qu’ils doivent modifier, quelles sont les règles qui doivent être modifiées. C’est une discussion et une direction dans laquelle ALAC devrait aller. Ce serait ma recommandation mais c’est une discussion qui doit avoir lieu au sein de notre communauté.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce que nous pouvons supprimer cette mention selon laquelle ce sera en fonction de leurs règles ?

ALAN GREENBERG : On m’a demandé d’ajouter cela pour expliquer qu’il y avait des règles différentes. Je serais ravi de supprimer cela si ALAC le souhaite. Est-ce que tout le monde est d’accord pour que l’on supprime cette référence selon les règles de chaque RALO ? Parce que puisque nous disons que nos ALS sont accréditées, nous devons dire que les membres individuels sont accrédités et c’est pour cela qu’on a ajouté cette phrase.

Nous avons plusieurs personnes qui voudraient prendre la parole. Je voudrais qu’on règle d’abord ce point-là. Tout ce que je voulais ici,

---

c’est que l’on comprenne ce qui se passe aujourd’hui si l’on change ces règles. Sergio, allez-y.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Alan. Alan, dans le premier paragraphe, on parle d’utilisateurs individuels d’internet et je dois dire que les personnes qui appartiennent à des organisations genre ONG et qui travaillent dans le monde d’At-Large, nous nous sentons tout à fait exclus. Je dis cela parce que nous appartenons à un collectif et nous avons un mandat pour parler de certaines choses et lorsqu’on parle des utilisateurs individuels, nous ne sommes pas des utilisateurs individuels. Nous sommes des utilisateurs collectifs. Donc je pense que c’est important ici de mentionner ces deux types d’utilisateurs : les utilisateurs collectifs et les utilisateurs individuels. Merci.

ALAN GREENBERG : Le terme que nous utilisons ici provient des statuts constitutifs de l’ICANN. On peut modifier cela mais actuellement, nous sommes ici pour représenter les utilisateurs individuels collectifs, les quatre millions d’utilisateurs. Nous ne pouvons pas changer les statuts constitutifs d’ICANN actuellement. S’ils doivent être modifiés, cela doit être reflété dans les discussions qui vont avoir lieu dans le cadre de la révision d’ICANN.

SERGIO SALINAS PORTO : Alan, nous sommes des utilisateurs finaux, des utilisateurs finaux. Et ensuite, nous serons des individus. Donc nous sommes d’abord des

---

utilisateurs finaux et non pas individus ou utilisateurs individuels.  
Commençons par cela.

ALAN GREENBERG :

Bien. S'il y a des termes que vous voulez modifier, vous pouvez le suggérer mais ALAC doit voter sur ce texte mercredi. Il est important d'être précis. Je ne sais pas exactement ce que vous demandez. Si vous avez une contribution à faire, vous pouvez la faire maintenant pendant cette heure de discussion que nous avons portant sur ce point-là.

Ricardo ?

RICARDO HOLMQUIST :

Oui. Moi, j'ai demandé aussi ce changement. Au début, je n'ai rien dit. Ma préoccupation n'était pas l'approbation des utilisateurs individuels ou pas par l'ALAC. Ce qui a lieu maintenant, c'est quelque chose qui a lieu au sein des RALO. Je suis d'accord avec vous, il faut qu'il y ait un changement qui soit fait parce que les utilisateurs individuels doivent être acceptés, en groupe ou pas, peu importe, par ALAC de la même façon que les ALS sont acceptées. Je suis d'accord sur ce point-là.

Mais pour ce faire, nous devons modifier le règlement intérieur d'ALAC et de toutes les RALO aussi. Cela va demander du temps. Ce que nous pouvons faire, c'est approuver cette décision et élaborer une liste pour qu'on sache que nous devons modifier cela dans nos RALO ensuite au niveau d'ALAC dans six mois, dans un an, dans deux ans, peu importe

---

quelque soit le temps que nous allons accorder à cela. Cela fait plus d'un an que nous parlons de cela au sein de LACRALO dont cela prend du temps. Mais si nous ne modifions pas cela, c'est quelque chose qui est dans l'ère du temps, donc il faut le faire.

ALAN GREENBERG :

Nous avons maintenant Bartlett et puis Humberto, Tijani. Humberto, Bartlett et Tijani. Excusez-moi, j'avais oublié Humberto. Mais nous avons des invités qui sont arrivés, donc nous allons reprendre la discussion plus tard.

Nous devons documenter ce qui existe aujourd'hui. Nous ne sommes pas à une discussion sur les utilisateurs finaux. D'accord ? Donc voilà. La séance est levée. Elle n'est pas terminée mais elle est levée. Nous reprendrons plus tard.

Et j'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à Rod et à Julie. Il paraît qu'ils sont derrière moi.

Pour ceux qui souhaitent poursuivre la conversation, je voudrais simplement mentionner qu'il est important de respecter les horaires, surtout lorsqu'on a invité des gens.

Donc j'ai Rod Rasmussen à ma droite qui est président du SSAC et une nouvelle, Julie Hammer. Je ne la connais pas. Elle dit qu'elle est vice-présidente du SSAC... non. Pour ceux qui ne le savent pas, Julie est notre liaison au SSAC et elle est membre du SSAC depuis... Combien de temps ? Plusieurs années. Et en fait, on a été très tristes lorsqu'elle est passée au SSAC. Elle est partie de chez nous. Je pleurs à chaque

---

fois que j’y pense. Mais nous avons Andrei Kolesnikov qui est toujours membre de l’ALAC encore quelques jours et qui est maintenant notre nouvelle liaison du SSAC et qui est membre à part entière du SSAC. Donc je leur passe la parole.

Excusez-moi, je ne sais jamais ce qui se passe en fait. Je ne sais pas à qui passer la parole parce que de toute façon, je vais bientôt être éjecté donc on ne me dit rien.

ANDREI KOLESNIKOV : Nous avons des groupes qui sont là. Levez la main. Alors nous allons commencer. Nous n’avons pas beaucoup de temps.

ROD RASMUSSEN : Merci de nous avoir envoyé Alexi ou Andrei, je ne sais plus quel est son nom... Andrei, Alexi, peu importe, c’est tous les mêmes.

ANDREI KOLESNIKOV : Mais attention ! Surtout, ne m’appellez pas Kolasnikov ; je suis Kolesnikov.

ROD RASMUSSEN : J’étais avec le comité technique du Conseil d’Administration ce matin et je n’arrivais pas à prononcer le nom Akinori toute la matinée. Alors déjà que les acronymes, j’ai du mal... Bref, je vous remercie de nous avoir invités, moi et Alexi. À partir de maintenant, vous changez de nom, Andrei.

---

Andrei a fait un travail extraordinaire pour nous. Il est arrivé, il a vraiment mis la main à la pâte dès le départ et il a énormément travaillé déjà. Nous apprécions beaucoup.

Nous allons présenter les informations de base que nous avons à présenter. Je sais qu’il y a des questions spécifiques, donc je vais simplement commencer par une mise à jour rapide pour ensuite passer à ce qui intéresse l’ALAC de manière plus précise.

Au fil du temps, je sais que les choses évoluent au sein d’ALAC et au sein du SSAC et donc nous devons absolument informer les gens sur ce qui se passe avec des données de base.

Nous avons quelques publications depuis la dernière fois que nous nous sommes retrouvés, donc je vous en parlerai. Nous avons notre propre révision qui va bientôt être terminée et différentes choses d’ordre général. Nous allons en parler.

Nous avons 39 membres, 103 publications. Voilà ce que les chiffres indiquent que vous ne voyez pas bien. Et nous faisons notre travail sur le SSR avec différents sujets de travail dont nous allons parler un petit peu aujourd’hui. Vous les voyez sur la liste. Vous pouvez regarder également les diapositives que vous devez avoir, sinon on vous les enverra. On demandera à Andrei de nous aider.

Le processus standard pour nous – c’est une des choses dont on va parler justement – à l’interne, c’est donc la manière dont on répond aux requêtes à court terme et à moyen terme que nous recevons. En terme de processus, nous avons un sujet, nous formons un groupe de

---

travail, nous faisons une recherche, nous demandons à des experts et au personnel de nous aider. Nous révisons tout ceci, nous approuvons. À la fin, le groupe de travail parle à tout le SSAC et ensuite, il y a publication. Donc tout est passé en revue aux différentes étapes au sein du SSAC. Et s’il y a des retraits ou des gens qui ne sont pas d’accord, tout est transparent, vous pouvez tout consulter.

Ces publications, il y en a eu des récentes. Et tout ceci, nous le passerons en revue maintenant et on peut bien sûr rentrer dans le détail sur ce que vous voulez.

Un des points importants de notre point de vue, c’est que Ram Mohan ne sera maintenant plus liaison – cela fait longtemps qu’il était liaison. C’est un des membres les plus anciens au Conseil d’Administration. Et il se retire et Merike Kaeo, je ne sais pas si elle est là mais donc c’est elle qui va prendre sa place, donc vous allez la voir si vous ne la connaissez pas déjà. Et elle s’occupe de tout ce qui est relatif au SSR, tout ce qui intéresse le SSAC, surtout dans le comité technique du Conseil.

Voilà les projets en cours, donc le projet d’analyse sur les collisions de noms – on peut rentrer dans le détail. Nous avons notre propre révision. Nous avons l’internet des objets, un groupe qui s’en occupe. Les nouveaux sujets de sécurité, on en parlera demain lors de la réunion technique sur les attaques des IDN homographes. Il y a pas mal d’activités dans ce domaine, de plus en plus, donc c’est quelque chose qui était limité à la théorie mais qui de plus en plus devient pratique.

---

Donc on continue également à faire des activités de DNSSEC, donc sensibilisation. Nous sommes très contents d'avoir Andrei avec nous mais nous cherchons également des membres de manière à diversifier un petit peu notre représentation géographique. Si vous connaissez des personnes qui sont très fortes en sécurité et qui sont intéressés par notre travail, n'hésitez pas à nous les recommander et nous sommes toujours prêts à fournir des informations, des supports à tout membre éventuel.

Ensuite, nous venons de terminer notre atelier annuel à Los Angeles ; c'était le mois dernier. Nous avons passé en revue pas mal de choses dont entre autres les projets principaux sur lesquels nous nous concentrerons à l'avenir. Certains de ces projets sont nouveaux et seront sans doute intéressants pour certains d'entre vous. Nous avons des processus de travail que nous cherchons à analyser parce qu'il y a beaucoup de requêtes qui sont assez rapides où il nous faut donner notre point de vue sur des sujets spécifiques et cela, ce n'est pas quelque chose qui est spécifique au SSAC en général. En général, on se concentre sur le technique, les questions de sécurité, les menaces et on analyse tout ceci en profondeur. Il nous faut un certain temps pour terminer notre travail. Mais de plus en plus, nous avons des demandes et donc nous essayons de voir comment répondre plus rapidement, être en lien avec la communauté de manière plus rapide, plus directe. Donc la question que nous nous posons, c'est comment répondre aux questions pratiquement en temps réel.

Ensuite, il y a tout ce qui est relatif à la question de la vie privée, du DNS, le DNS sur HTTP, la racine hyper locale pour les contres. Ensuite,

la gestion de clé de DNSSEC et commencer ces choses-là sont gérées par le processus bureaux d'enregistrement opérateurs de registre pour les personnes qui par exemple ont plusieurs fournisseurs de DNS ou qui souhaitent apporter des changements, donc quels sont les obstacles. Nous avons également les procédures d'élimination de sites. Il y a pas mal de choses très spécialisées au niveau des TLD qui engendrent des problèmes.

Et ensuite, tout ce qui est abus des TLD et essayer de comprendre quels sont les modèles, quelles sont les tendances. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de voir ce qui se passe au niveau du DAR. ICANN a mis en place un système de signalements et il y a certaines tendances intéressantes qui nous permettent de comprendre le pourquoi, pourquoi est-ce qu'on peut constater certains abus sur des TLD et pas sur d'autres par exemple. Donc cela, c'est un scénario qu'il nous faut considérer pour l'année 2019.

Ensuite, parlons de ce que nous avons publié. Russ, je ne sais pas si vous avez quelques minutes. Russ Mundy était un des coprésidents du groupe de travail, donc peut-être que vous pouvez nous parler du roulement de la KSK ? Il y a eu un petit problème en Irlande je crois, un petit peu de poussière. Les gens étaient peut-être en train de boire une Guinness et ils ne se sont pas rendus compte qu'il y avait quelque chose qui se passait.

RUSS MUNDY :

Oui. J'étais un des coprésidents pour ce groupe de travail au SSAC. Ce qui s'est passé, c'est une des choses qui a été mentionnée tout à

---

l’heure par Rod, et on nous a demandé le point de vue du SSAC et une réponse très rapide. La question, on en avait déjà parlé de manière informelle avant et il y a eu une résolution du Conseil qui est sortie.

Donc lorsqu’en mai il y a eu une date butoir très spécifique qui a été donnée, c’était la date du mois d’août, donc pour nous, c’est vraiment très rapide, pour quelque chose de cette nature. Donc lorsqu’on nous a demandé de regarder la résolution, c’était un petit peu différent de ce à quoi on s’attendait. On n’avait pas vraiment pu commencer à l’avance à y penser. Ce qu’ils nous demandaient, c’était une évaluation, un avis sur le plan de reprise du roulement de KSK. C’est donc ce que nous et les deux comités consultatifs avons dû considérer et sur quoi il a fallu donner une réponse.

Le Conseil a décidé de mettre en place le plan en septembre. Le roulement a eu lieu. Et du point de vue des délais et du point de vue d’autres choses sur lesquelles le SSAC travaille, c’est en général très inhabituel d’avoir une demande, une réponse et ensuite, d’avoir la mise en place et dans des délais très courts. Mais c’est quand même ce qui s’est passé. C’était vraiment exceptionnel.

Ensuite, ce que nous avons publié, c’est un document qui contient l’opinion de consensus du SSAC qui était qu’il n’y avait rien que le SSAC puisse réviser, il n’y avait pas de raison pour ne pas procéder selon ce qui était prévu en termes de roulement. Notre avis suggérait également à l’ICANN de s’occuper du cadre de travail de ce qui serait utilisé par la suite pour les roulements de clés futures. Donc ce n’est pas une question à un seul moment précis mais parlons de la suite,

---

parlons de l’avenir, qu’allons-nous faire à l’avenir. Et ensuite, l’évaluation disait simplement que la décision est basée sur le risque et elle dépend du Conseil. En tout cas, c’est le point de vue du SSAC.

Dans le rapport en lui-même, dans le SSAC 102, il y a une partie dissensions. Au SSAC, nous en avons beaucoup parlé et de fait, d’une manière générale, nous en sommes arrivés à la conclusion qu’il était très utile d’avoir une partie de dissension sur certains sujets. Et donc sur ce sujet-là précisément, pour nous, étant donné qu’il s’agissait quand même d’évaluer le risque et que certains des membres du SSAC avaient une analyse un petit peu différente de cette évaluation des risques, avant la publication, nous nous sommes dits : « Nous allons publier cette dissension. » Et cela existe dans d’autres documents du SSAC. En tout cas pour nous, il est intéressant d’inclure les deux points de vue lorsqu’il y a des points de vue divergents ou pas totalement cohérents. Donc il nous semble qu’il est important d’inclure les différents points de vue.

Ensuite... et bien ensuite, c’est tout.

ROD RASMUSSEN : Merci Russ. Alors est-ce qu’il y a des gens qui ont des questions sur le roulement de KSK ? Oui ? Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Pendant le roulement de KSK, j’étais en Inde en fait. C’est justement un des pays où il y a eu une multitude de FSI, différents niveaux de connectivité de l’internet. Et il est intéressant de

---

voir qu'immédiatement après le roulement de KSK, il y a eu des articles dans la presse qui parlaient du fait que l'internet devait être éteint pendant 48 heures. Donc intéressant, c'était sur la première page dans journaux. Et pourtant, il s'agissait en fait d'une guerre d'informations, ce n'était pas vraiment des choses qui étaient basées sur les faits, des faits non basés sur les faits ou des faits qui ne se sont pas faits. Bref.

Mais d'une manière générale, le SSAC en général, ce n'est pas une entité politique, une entité qui doit pousser. Donc est-ce qu'il y a des limites dans votre pratique de travail ou est-ce que la communication de l'ICANN, le travail entre le SSAC et le département de la communication de l'ICANN est suffisamment bon pour justement éviter ce type de fausses informations ? Je sais qu'il y a le porte-parole de l'ICANN qui s'est mis tout de suite à répondre aux questions et tout de suite, un groupe de travail a dit : « Ne vous inquiétez pas, il n'y aura pas d'interruption de l'internet, etc. »

ROD RASMUSSEN :

J'aimerais parler du point de vue du SSAC parce que c'est une question plus générale, donc je vais y répondre.

C'est une question intéressante parce qu'en fait, on n'a pas vraiment été impliqués. Une fois qu'on a fourni notre avis sur la base du travail d'OCTO, etc., notre travail était fini. Donc nous avons maintenant un nouveau directeur de la communication. D'ailleurs, nous allons le rencontrer dans la semaine. Mais le scénario pourrait être quand même amélioré. Le fait n'est pas que le SSAC va répondre en temps

---

réel mais le président pourrait quand même avoir des choses à dire sur ce que vous venez de mentionner par exemple. Là, c'est une réponse qui est assez évidente. Quand on pose la question : « Est-ce que l'internet va s'arrêter de fonctionner? », la réponse, c'est simplement non. Il n'y a rien d'autre à dire. Mais pour nous, c'était un processus standard de communication de l'ICANN. Mais il y a certains domaines où nous sommes en train de réfléchir pour savoir comment mieux communiquer ce qui fait partie de nos recommandations, de nos opinions à la communication de manière plus large, au public parce que parfois, il serait peut-être nécessaire d'avoir une vidéo. Donc merci pour cette question parce que je pense que c'est intéressant.

JAVIER RUA-JOVET :

Je voulais simplement vous dire déjà félicitations parce que tout s'est bien passé, rien n'a été interrompu. Mais je voulais également exprimer mon sentiment de satisfaction par rapport au processus. Tout le monde a soulevé ses préoccupations au début et toutes les craintes que nous avons finalement ne se sont pas matérialisées. Donc très bien, bravo.

Mais j'ai une question. Quelle a été la situation la pire du point de vue du pourcentage ? Est-ce que vous avez cette réponse ? Est-ce que vous le savez ? Y a-t-il eu de réels problèmes ? Est-ce que vous pouvez nous donner des informations là-dessus ?

---

RUSS MUNDY :

Alors, je vais vous faire la pub de notre atelier DNSSEC mercredi parce que justement, une des séances que nous avons aura lieu je crois à 11:30. Justement, avec le groupe OCTO, nous aurons le point de vue du groupe OCTO, leur perception par rapport à comment tout ceci s'est développé. Et en termes de communications, nous envoyons notre rapport qui représente le point de vue du SSAC. Mais il y a aussi beaucoup de personnes au SSAC qui sont très actives, qui participent beaucoup dans le travail de la communauté. Et nous surveillons différentes discussions, différents chats qui ont lieu à ce moment-là. Et d'une manière générale, il semblerait que le plus gros problème a été dans certains endroits où la configuration n'était pas adéquate.

Et là, du point de vue personnel, le problème, c'est le problème d'informations, les fausses informations qui ont été diffusées dans la presse.

ALAN GREENBERG :

Mais pour Olivier, cela montre que la presse se trompe. Finalement, cela aurait pu être une fermeture de l'internet de seulement 12 heures.

Bien. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

ROD RASMUSSEN :

Bien. Donc une réponse au PDP des procédures ultérieures. En général, on nous a dit que ce PDP avançait trop rapidement. Il y a un projet, on nous a demandé d'élaborer ce processus d'élaboration de politiques pour la collision de noms. C'est ce que le Conseil nous a

---

demandé de faire. Nous devons donc analyser cela pour voir comment aborder ces questions.

Ensuite, il y a eu la révision du CCT qui est aussi importante avec des révisions du SSR. Et nous avons certaines préoccupations à ce propos. Il y a encore quelques questions à résoudre du cycle de 2012, y compris certaines choses qui doivent être résolues. Donc il y avait des préoccupations à ce propos. Nous avons fourni des commentaires directs sur le travail réalisé auparavant de façon à pouvoir refaire parce que le groupe de travail sur les procédures ultérieures a travaillé sur d’autres analyses préalables, des choses qui avaient été faites auparavant. Donc nous avons ajouté certaines choses mais en général, je dirais que nous avons analysé toutes ces choses.

Une chose que nous avons laissé passer, il y a eu une discussion au sein de notre groupe de travail et c’était les utilisations malveillantes des noms de domaine. Il y a un niveau en ce sens le problème qui est assez élevé et certains nouveaux TLD sont faciles dans ce sens à être utilisés de manière malhonnête. Donc nous devons analyser cette partie, essayer de comprendre de façon à ce qu’il n’y ait pas de procédures ultérieures qui puissent faire ce type d’activités malveillantes dans ce sens. Nous voudrions minimiser le nombre d’abus dans ce sens.

Si vous voulez, je peux répondre à vos questions si vous avez d’autres questions. Alan, est-ce que vous voulez vous occuper de gérer cette queue d’intervenants ?

---

Pour ceux qui ne m’ont pas entendu, la moitié des TLD et en particulier la plupart dans nouveaux gTLD n’étaient pas problématiques du tout. Je crois que cela nous montre que les choses fonctionnaient assez bien. Le problème venait de certains TLD dont la plupart étaient utilisés justement pour cette utilisation malveillante.

ALAN GREENBERG :

Est-ce que vous avez des chiffres ?

Il nous reste 20 minutes pour cette séance. Nous avons une queue ici de cinq personnes qui veulent prendre la parole, donc essayons d’être bref, le plus bref possible. Nous allons tourner dans le sens des aiguilles d’une montre et je donne la parole à Satish.

SATISH BABU :

Bonjour. Je viens de l’Inde. J’ai deux questions. La première sur l’IDN. La communauté indienne est très intéressée par le fait qu’il va y avoir ces changements et il y a eu des questions posées sur l’aspect de la sécurité et surtout quand on parle des variantes au niveau supérieur. Donc j’aimerais que vous nous parliez un petit peu des risques et des avantages des TLD d’IDN.

Et il y a eu une certaine panique en Inde à propos du roulement de clé et une question qu’on m’a posée était : « Quand est-ce que le prochain roulement de clé va avoir lieu ? »

---

ROD RASMUSSEN : Sur la dernière question, c'est un point sur lequel nous allons discuter. Nous ne savons pas encore. C'est une des choses que nous avons mises dans les recommandations.

Et puis au niveau des IDN... Excusez-moi. Andrei, est-ce que vous voulez en parler ?

ANDREI KOLESNIKOV : Oui. Si l'on parle des problèmes de sécurité de l'IDN, il y a des bonnes nouvelles et des mauvaises nouvelles. Les bonnes nouvelles, c'est que l'IDN et les noms de domaine dans l'environnement de l'IDN est beaucoup plus sécurisé parce qu'il n'y a plus de courriels et d'opérateurs qui vont expédier ce type de choses comme les courriels. Donc l'IDN se trouve dans une zone beaucoup plus sûre. Mais la mauvaise nouvelle, c'est que nous n'avons pas de courriel qui fonctionne ici. Donc voilà, c'est une réponse rapide.

ROD RASMUSSEN : Je dirais qu'en général, je soutiens ces initiatives dans le domaine de l'IDN. On a passé beaucoup de temps, de journées de travail technologique pour voir les risques qui existaient. Il y a beaucoup de parties du monde dans lesquelles l'IETF travaille pour analyser ce type de problème. Et demain, nous allons en parler lors de la journée technologique. Si cela vous intéresse, vous pouvez venir, vous entendrez parler de tout cela.

---

ALAN GREENBERG : Je donne la parole à Olivier et je crois Hadia après. Bien, on continue à tourner dans le sens des aiguilles d’une montre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Vous avez parlé de ce PDP qui avance trop rapidement sur les procédures ultérieures. Si vous dites ici que toutes les recommandations et la révision du CCT, le rapport final, toutes les recommandations doivent être mises en œuvre, est-ce que vous pensez que vous allez pouvoir écrire une recommandation du SSAC là-dessus ? Comment est-ce que vous allez travailler ?

Avant votre réponse, je voudrais vous rappeler que, je crois que c’était à Durban, ALAC et SSCA ont rédigé une déclaration conjointe portant sur .corp. Donc ALAC est capable de rédiger des déclarations. Je crois que c’était à Durban, non ? C’était il y a longtemps. Bien. Donc il y avait quelque chose de la part d’ALAC qui demandait que la recommandation du SSAC soit prise en compte parce que le Conseil de ne l’avait pas prise en compte. Voilà, c’était cela. Ma mémoire est un peu défaillante.

En tout cas, c’est quelque chose que nous devons considérer. Ce PDP par exemple, certaines personnes disent que si on ne parvient pas à un consensus... c’est un petit peu comme le guide du candidat.

ROD RASMUSSEN : Nous allons utiliser le processus des commentaires publics. Et pour les questions ou les problèmes par exemple dans le cas d’utilisation

---

malhonnête d’un nom de domaine, nous n’avons pas de plan actuellement. Nous ne pensons pas aborder à nouveau ce thème.

ALAN GREENBERG : Hadia, vous avez la parole.

HADIA ELMINIAMI : Vous avez parlé de l’utilisation malveillante de certains domaines de premier niveau que vous avez analysés pour différentes raisons. Ma question est la suivante. Comment est-ce que vous pensez faire tout cela, organiser tout cela d’un point de vue technique ?

ROD RASMUSSEN : Il faut être clair, c’est un travail que nous nous sommes proposés de faire, que nous avons l’intention de faire. Si l’on regarde les analyses que notre projet est en train de réaliser sur les données que nous avons, beaucoup de membres du SSAC travaillent dans ce domaine sur les questions d’utilisation malveillante et ils connaissent ce problème. Il y a différentes organisations qui publient des données sur ce point-là, des secteurs anti-phishing par exemple ou autres. Il y a aussi un groupe de travail qui travaille sur l’utilisation malveillante. Il y a beaucoup de documents académiques, beaucoup de matériel avec lesquels nous pouvons travailler qui nous permettent de mieux comprendre ce qui se passe.

---

HADIA ELMINIAWI :                   Donc vous dépendez du matériel, de publications faites par d'autres ?  
Vous n'avez pas l'intention de faire votre propre collecte de données  
ou d'élaborer vos propres documents pour faire un suivi de ces  
utilisations malhonnêtes ?

ROD RASMUSSEN :                   Nous n'avons pas un groupe de travail pour faire cela. Pour le  
moment, nous explorons les données que nous avons. Par exemple  
une des hypothèses que nous avons, c'est qu'il y a des coûts très très  
réduits qui donnent lieu à des utilisations malhonnêtes. Nous pouvons  
avoir des données là-dessus. C'est un exemple. Il y en a d'autres. Voilà.  
Si nous faisons ce type d'études, nous allons essayer d'avoir une  
approche plus approfondie et nous publierons quelque chose.

ALAN GREENBERG :                   Merci.

Javier, nous allons devoir avancer. Et ce que je voulais dire a été déjà  
dit. Donc je voulais juste vous dire qu'en tant que membre du PDP sur  
les procédures ultérieures, j'ai reçu de manière régulière des  
notifications... SSAC fait son travail. On nous demande de finir dans six  
mois mais je sais que vous regardez voter plan de travail et je veux  
vous donner la possibilité de parler de cela.

La révision du CCT et c'est un point important et avec ce que vous  
venez de dire, j'espère qu'on pourra aborder ce point. Vous pensez  
que si vous distribuez certains domaines, les gens vont les utiliser. Je

---

crois qu’il y a un défi ici intéressant. Je vais vous donner la parole.  
J’aimerais savoir où vous en êtes.

ROD RASMUSSEN :

Je vous propose de faire les choses comme cela. Je vais en parler.  
C’est quelque chose qui a changé, les choses évoluent, la collision de noms. Nous avons une proposition initiale qui a été faite avant la réunion de Panama. On nous a demandé de travailler avec le groupe OCTO, on nous a demandé de présenter un plan précis avec une première présentation qui a été faite au niveau interne par SSAC. Et nous avons travaillé avec ICANN Org. Nous avons certaines ressources qui ont été fournies par OCTO et par ICANN pour travailler. Nous avons fait un tri et nous avons constaté que nous allions pouvoir le présenter à la communauté technique et au Conseil. Nous continuons à voir ces différentes phases. Nous avons besoin d’organiser une nouvelle étude pour savoir quel type de collisions nous parlons, que type de collisions peuvent avoir lieu. Nous devons trouver une définition de la collision parce que nous avons constaté qu’on pouvait avoir une définition très large en fonction de ce que l’on envisageait ici. Il faut comprendre pourquoi ces choses ont lieu d’abord et ensuite voir quelles sont les méthodes d’atténuation qui peuvent être utilisées et qui peuvent être mises en œuvre au niveau politique, etc.

Donc notre plan est de mettre en place une série de points. OCTO va s’occuper en fonction de l’approbation du Conseil. Notre plan serait qu’OCTO se charge d’une partie par exemple de la gestion des contrats, les choses qui doivent être faites pour ce type d’études. Et en

---

tant qu’organisation, on n’a pas la possibilité d’engager quelqu’un ; ce n’est pas possible, ce n’est pas le rôle d’un comité consultatif puisque nous travaillons seulement avec des volontaires.

Nous sommes aussi en train de travailler avec OCTO. OCTO va se charger d’être sûr que ce projet permet de mettre en place un calendrier pour pouvoir obtenir, fournir des produits livrables en temps voulu. Voilà. C’est un petit peu...

Nous avons une structure de gestion proposée et le travail qui a été fait par OCTO. Nous sommes les experts techniques aussi qui travaillons sur ce plan pour s’assurer que les données qui découlent de tout cela sont les données dont nous avons besoin pour faire les analyses et pour faire notre recommandation. Voilà, c’est comme cela que ça marche.

La bonne nouvelle pour le Conseil, c’est que nous pouvons faire cela, nous pouvons réduire les coûts de manière substantielle. Nous n’allons pas rentrer dans le détail parce que nous avons encore besoin de faire...

Ce matin, nous avons eu une réunion par exemple avec le Conseil, une réunion technique. Cela a été une réunion très positive. Nous avons eu des discussions sur les structures, sur la façon dont nous pouvons préciser notre plan. Donc nous allons continuer à travailler comme cela dans un sens et dans l’autre pour mettre au point certaines choses. Cela pourra ainsi devenir une action qui sera mise en œuvre. Ensuite une fois qu’elle aura été approuvée par le Conseil, on aura le budget qui accompagnera la décision. Tout cela devrait avoir lieu

---

dans les prochaines semaines. Voilà. Nous en sommes là actuellement.

Est-ce que Julie voudrait ajouter quelque chose ?

JULIE HAMMER :

Merci. Je voulais ajouter que mercredi à 3:15 dans la salle 111-112, nous allons avoir une séance au cours de laquelle nous avons fournir davantage de données et de précision. Peut-être que nous rentrerons un petit peu plus dans le détail, oui.

ROD RASMUSSEN :

Je ne peux pas rentrer dans le détail mais je vous ai déjà donné une petite idée de l’endroit où nous en sommes. Et je peux répondre à vos questions. Si vous avez des préoccupations, je peux y répondre. Bien. Merci.

Alan, je crois que vous aviez une question ? Fantastique. Bien.

Il nous reste cinq minutes. Voyons. Liman, je vais présenter ce collègue qui appartient à notre équipe. Notre rapport final a été publié. Les recommandations ont été présentées à la période de commentaires publics jusqu’au mois de décembre. On en est là. Et nous avançons correctement. Je pense que nous sommes satisfaits. J’en entendu des commentaires donc en général, les commentaires étaient tout à fait positifs. Et une fois que nous aurons les résultats de la période de commentaires publics, nous allons les présenter de façon à ce qu’on

---

puisse analyser ce processus que nous sommes en train de mettre en œuvre actuellement. Bien, merci.

ALAN GREENBERG : Nos félicitations.

ROD RASMUSSEN : Bien. Excusez-moi, je tousse comme beaucoup de personnes qui parlent trop.

Nous travaillons sur l’internet des objets. Je crois que nous en avons déjà parlé. Nous allons continuer à travailler là-dessus et à la fin de l’année, je pense que nous aurons déjà quelque chose de plus précis. Nous allons pouvoir voir comment...

En ce qui concerne le DNS, il y a certaines manières d’atténuer les risques. Il y a des outils qui existent et des choses qui ne sont pas abordées aujourd’hui et des choses que nous pouvons faire pour protéger nos réseaux, voir le type de trafic qui existe sur ces réseaux. Donc nous sommes en train de préparer ce document. Nous présenterons cela lors de la prochaine réunion. Je crois que ce serait bien de nous focaliser sur le DNS et nous pouvons fournir une contribution importante dans ce sens.

Excusez-moi, je ne vous avais pas vue. Allez-y.

---

HOLLY RAICHE : C’est fascinant et je suis vraiment très heureuse et j’attends avec impatience de voir les résultats de votre travail.

ROD RASMUSSEN : Julie vous souhaitez parler des autres publication ?

JULIE HAMMER : Oui. Juste quelques petites choses. Par rapport aux commentaires publics, nous avons fourni un commentaire sur l’adoption pour les révisions à court terme et à long terme. Et comme beaucoup d’autres, nous sommes très stressés par rapport à la demande en temps pour participer et contribuer au nombre très large de révisions qui se présentent. Donc nous sommes d’accord avec l’idée que l’ATRT-3 soit en fait retenue jusqu’après la mise en œuvre du CCWG et de la piste de travail. Pour nous, avoir ces deux choses en même temps, c’était absolument hors de question.

Pour les révisions à long terme, nous serions d’accord pour que l’approche soit un petit peu plus raisonnable, donc limiter le nombre de révisions qui ont lieu en même temps, les révisions très spécifiques. Et nous sommes d’accord pour changer les statuts pour permettre davantage de flexibilité dans ce domaine. Les statuts actuellement sont très stricts comme vous le savez et cela ne permet pas suffisamment de flexibilité, de souplesse. Personne ne peut tout suivre, c’est beaucoup trop. Donc d’une manière générale, c’est comme cela que nous avons procédé pour approuver ces processus.

---

ALAN GREENBERG : Par rapport à l’ATRT-3, c’est quelque chose qui va être lancé immédiatement. Est-ce que vous participez ? Est-ce que vous avez décliné ?

JULIE HAMMER : Nous n’avons pas encore décidé.

ALAN GREENBERG : Très bien, merci.  
Holly ?

HOLLY RAICHE : Petit commentaire rapide par rapport aux révisions. L’AOC a engagé l’ICANN par rapport à certaines révisions et c’est un petit peu complexe de dire : « Oui, on n’est pas d’accord. »

ALAN GREENBERG : Cela a été incorporé dans les statuts. Donc par rapport à l’AOC, même si ce n’était pas dit, le Conseil aurait pu négocier avec la NTIA et reporter à plus tard. C’est ce qui a été fait. Dans le cadre des statuts, nous n’avons absolument pas cette possibilité. Par exemple, par rapport aux révisions organisationnelles, normalement il y a un calendrier et si c’est approprié – alors ce si n’existe pas avec les révisions spécifiques.

---

ROD RASMUSSEN : Je vois que nous sommes arrivés à la fin de l’heure. Mais donc j’aimerais quand même respecter voter temps. Dites-moi ce que vous préférez, comment vous voulez procéder.

ALAN GREENBERG : Je vais faire une petite annonce. Si vous souhaitez continuer de nous parler, nous avons une autre séance qui commence dans 15 minutes, donc il nous reste encore quelques minutes avant de vraiment débarrasser la salle et laisser le gens aller chercher leur déjeuner.

L’annonce, c’est que pour la séance CPWG, je ne sais pas d’ailleurs pourquoi est-ce qu’on a dit qu’on allait parler de l’EPDP mais en fait, on va reparler du règlement intérieur. Ensuite, on parlera du reste du CPWG. Donc nous allons terminer la discussion sur le règlement intérieur après le déjeuner. S’il y a une discussion sur l’EPDP, en fait ce sera mardi, après la séance publique. Donc on saura où on en est en matière d’EPDP à ce moment-là. Hier, on a travaillé là-dessus, il y a une autre séance cet après-midi également là-dessus, donc je ne vois absolument pas pourquoi on devrait en parler maintenant et je ne vois pas pourquoi cela s’est retrouvé sur notre emploi du temps. Peu importe.

Je vais donc vous repasser la parole pour quelques minutes.

ROD RASMUSSEN : Oui, je n’ai pas grand chose de majeur à rajouter. Nous avons également approuvé le CCWG. Je ne sais pas si vous voulez dire quelque chose là-dessus ?

---

JULIE HAMMER : Nous avons dit que nous soutenions le rapport sur la recommandation de la piste de travail numéro 2 du CCWG. Nous avons tout pris en compte et donc nous nous rendons bien compte que finalement, il n’y a rien de neuf dans le rapport définitif que nous n’avions pas encore vu, donc nous avons simplement dit que nous étions d’accord.

ALAN GREENBERG : Nous aussi, nous avons approuvé mais différemment. Nous aussi, on avait regardé toute l’évolution, on avait approuvé les différentes versions mais nous avons ajouté un commentaire à notre approbation. Nous avons noté que si l’on prend les choses dans leur ensemble, il y a beaucoup de recommandations qui sont lourdes pour l’organisation, pour les SO et pour les AC également. Pas forcément pour le SSAC parce qu’il n’y a pas d’unité constitutives que le SSAC représente mais pour le reste d’entre nous, c’est le cas. Et donc en termes de personnel, en termes d’entreprises et en termes de SO et AC, quand on regarde la totalité, cela fait peur. Et il n’est pas clair que les ressources existent réellement. Les ressources sont peut-être bonnes mais il n’est pas clair qu’elles soient suffisantes. Donc nous avons envoyé cette recommandation au Conseil. Nous lui avons demandé de faire attention à la mise en œuvre, de ne pas être trop strict et d’être aussi souple que possible.

ROD RASMUSSEN : Oui, je pense que c’est sage.

---

Alors toute dernière diapositive, j'aimerais prendre quelques questions de votre part. Donc qu'est-ce qui serait intéressant pour vous ? Donc Andrei est votre liaison. Il peut bien sûr nous mentionner les questions qui vous intéressent mais si vous souhaitez les évoquer maintenant puisqu'on est tous là, pourquoi pas. Je ne sais pas si nous n'avons pas présenté des sujets qui vous intéresseraient. Donc si c'est le cas, n'hésitez pas.

ALAN GREENBERG :

En tant que représentant des intérêts des utilisateurs, tout ceci nous intéresse, tout ce qui est la fraude, le phishing, le hameçonnage, tout ceci nous intéresse. Donc le fait que ces questions soient présentes sur vos listes, c'est quelque chose qui me met vraiment à l'aise et qui me reconforte. De notre point de vue, ce sont ces sujets qui doivent être réfléchis. Très souvent, il n'est pas clair de voir ce que l'ICANN peut faire mais on ne peut pas non plus ne pas y penser.

ROD RASMUSSEN :

Justement du point de vue technique, je pense qu'il y a un rôle, par exemple les attaques de DDoS qui ont un impact sur l'infrastructure ou alors les enregistrements automatisés de noms de domaine et tous ces fonctionnements, tous ces domaines-là, nous faisons des commentaires, nous nous y intéressons et nous nous en préoccupons. Personnellement, je ne sais pas si vous le savez mais dans le cadre de mon travail, c'est quelque chose sur quoi je travaille depuis longtemps et qui me tient à cœur. Donc nous faisons tout notre possible dans ce domaine.

---

Y a-t-il d'autres personnes qui ont des sujets à soulever ?

JAVIER RUA-JOVET :

J'y pensais hier. Je pensais aux émoticônes en tant que TLD. Alors les drapeaux, ça pose problème ? Parce que moi, je travailler avec les géonoms, piste de travail numéro 5 mais on n'en a jamais parlé, cela n'a jamais été évoqué. Les anges les différents genres, tout cela, est-ce que c'est un problème, les zombies, les draculas ? Mais les drapeaux, cela peut poser problème aussi ?

ROD RASMUSSEN :

Effectivement, il me semble que quelqu'un a travaillé sur les drapeaux parce qu'il y a plusieurs pays qui ont le même drapeau. Ah ! Il adore ça lui, il a vous en parler. De toute façon, un émoticône comme TLD, ce n'est pas une bonne idée ; déjà, qu'on soit clair là-dessus. Les TLD, c'est deuxième niveau.

PATRIK FALSTROM :

Je m'occupe de toutes ces questions d'IDN.

En ce qui concerne les drapeaux, ce n'est pas aussi facile qu'on pourrait le penser parce que les drapeaux n'existent pas en unicode en tant que caractère individuel. Pour beaucoup, ce sont des combinaisons. Par exemple pour ce qui est de l'arc-en-ciel, c'est une combinaison, donc vous avez des caractères suivis par d'autre chose qui créent un drapeau, un drapeau arc-en-ciel, donc ce n'est pas de l'unicode. Mais en fait, vous parliez surtout des drapeaux nationaux,

---

n'est-ce pas ? Oui. Mais peu importe parce que la communauté gaie s'applique aussi à elle finalement, leur drapeau.

ROD RASMUSSEN :

Oui, ceci fait partie des recommandations générales, donc de ne pas utiliser ces drapeaux comme TLD. Ce sont des identificateurs uniques et donc on ne peut pas nécessairement empêcher quelqu'un de prendre cette décision, bien évidemment, surtout dans l'espace ccTLD. On peut leur recommander certaines choses, leur donner un point de vue par rapport à ce qu'ils devraient ou ne devraient pas faire mais du point de vue technique, si les choses sont possibles, il y aura toujours quelqu'un qui trouvera un moyen de le faire. Donc la seule chose à faire, c'est d'atténuer les risques, les problèmes.

Mais il n'est pas approprié d'utiliser quelque chose qu'on ne peut pas identifier comme identificateur unique, n'est-ce pas ?

ALAN GREENBERG :

J'espère que c'est enregistré, tout cela. J'aimerais bien pouvoir utiliser cette citation. Bon, on va manger. Ah, encore un commentaire de Satish, dernier commentaire.

SATISH BABU :

Merci beaucoup Alan. J'aimerais savoir quel est votre point de vue sur les nouvelles racines non-DNS, ENS et tout ce qui est les cryptomonnaies, les blockchain, les serveurs qui apparaissent. Je ne

---

pense pas que ce soit une menace pour l’instant mais peut-être à l’avenir.

ROD RASMUSSEN :

Il y a beaucoup de personnes qui cherchent à nommer les systèmes et qui font des choses intéressantes. Justement, nous devons mettre en place un groupe de travail mais finalement, cela ne s’est pas fait. C’est donc un groupe de travail qui aurait travaillé sur les espaces de noms. Nous avons l’espace de noms au DNS mais ils s’occupent d’autres choses. Les préoccupations, c’est justement les collisions de noms.

Nous avons aussi un projet sur les collisions de noms dans le domaine du DNS mais parfois, ceci est affecté par d’autres choses parce qu’il y a des fuites. Les ordinateurs, les logiciels, parfois, vous avez des suites du logiciel et le système se dit : « Ah ! Je vais mettre cela dans le DNS. » Donc tout ceci, on en parlera dans notre projet de conclusion mais en fait, il y a un suivi qui est fait dans ce domaine, pas un plan de travail très précis mais nous faisons le suivi, nous essayons d’observer un petit peu ce qui se passe dans ce domaine.

ALAN GREENBERG :

Comme d’habitude, je vous remercie pour cette séance très intéressante et on s’est bien amusé.

ROD RASMUSSEN :

Merci beaucoup de nous avoir accueillis parmi vous. C’est toujours très intéressant.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]